



Association pour la création du parc naturel régional
Comminges Barousse Pyrénées
Hôtel communautaire
15, avenue du Comminges
31260 MANE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2024

Etaient présents ou représentés pour le collège des communes : Bernard DUMAIL, Dominique BERRE, Jean-Pierre VIALATTE, Michel LAVIGNE, Lydie NOGUES, Thierry Gonzalez, Christian POISSON, Thierry TOUBERT, Jean-Charles ROSELLO, Yves PLANAS, Jeanine MONTES, Serge DE PECO, Didier TREY, Claire VOUGNY, Frédéric LAVAIL, Michel AUBERDIAC, Olivier CARCY, Daniel SARRAUTE, Henri GOIZET, Jean-Luc LASSERRE, Nicolas ROSTAING, Alban DUBOIS, Daniel WEISSBERG, Jean-François ABADIA, Jean-Jacques RIVES, Jacques RENAUD, Anna CHANGEUX, Regis FARRE, André DURAN, Pascal LOUSTAU, Jean-Pierre DUPRAT, Robert FORASTE, Catherine ENEL, Franck BATBIE, Brigitte SEGARD, Alain PORTE, Marie NADALET,

Etaient présents ou représentés pour le collège des communautés de communes : Farida BOUKEBBOUCHE, Marcel CAU, Jean-Michel DAT, Denis MARTIN, François ARCANGELI, Raymond JOUBE, Marie-Christine LLORENS, Corinne ORTET, Jean-Bernard CASTEX, Yoan RUMEAU, Loïc GOJARD

Etaient présents ou représentés pour le collège des conseils départementaux : Roselyne ARTIGUES, Pascale PERALDI,

Etaient présents ou représentés sans voix délibérative : Cécile GOUNOT, Claire Pages, Gilles PELLEGRIN, Magali GASTO-OUSTRIC, Michel TINE, Francis ADER, Patrick LAGLEIZE, Karin BERNARD-GUELLE, Marc GRONNIER, Alain BOUBE, Marie-Hélène MIQUEL, Arnaud DULAC

Excusés : Carole DELGA, Sébastien VINCI, Jean-Yves ARNE, Michel LADEVEZE, André CAMPAGNE, Marie-France DANFLOUS, Marlène SAINT-BLANCAT, Alain PUNTE, Anne-Isabelle BERGERT, Mailys LAVAL, Matthieu CRUEGE,

Le MARDI 19 MARS 2024 à 18h00, les membres de l'Association pour la création du parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées se sont réunis en assemblée générale à la Halle de Labarthe-Rivière

L'ensemble des personnes présentes ont élargé sur la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

Monsieur François ARCANGELI accueille l'assemblée excuse Carole DELGA qui lui a donné pouvoir pour présider la séance. Il explique le déroulement de séance et remercie Claire VOUGNY de nous accueillir à Labarthe-Rivière.

Il souhaite que l'assemblée rende hommage à Raymond NOMDEDEU décédé au mois de décembre, très engagé dans l'avènement du parc et sa création. Il demande que soit faite une minute de silence.

Il introduit ensuite la séance et l'ordre du jour fixé comme suit :

- Approbation du PV de l'AG du 26 octobre 2023
- Projet de charte et procédure
- Bilan moral
- Présentation du bilan financier 2023
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation du bilan financier 2023
- Présentation et approbation du budget 2024
- Questions diverses

- **1^{ère} délibération : Approbation du PV de l'AG du 26 octobre 2023**

François ARCANGELI s'assure que le procès-verbal de l'assemblée Générale du communiqué en pièce jointe à la convocation est connu de tous

**L'assemblée générale approuve le procès-verbal qui lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

- **Projet de charte et procédure**

Philippe Terrancle rappelle que la stratégie de la future Charte du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées a été **construite collectivement** dans un contexte, **diagnostiqué** faisant émerger les enjeux auquel le territoire aura à répondre. Elle se formalise autour de 3 axes, 15 orientations et 62 mesures.

➤ **Une Consultation citoyenne**

Présence de l'équipe et élus sur 21 Marchés, 3 Agora, organisation de 7 apéros Tchatche...

Des questionnaires en ligne comme supports de collecte des attentes des citoyens : 857 réponses

- 1 transversal début décembre
- 3 thématiques début 2023.

Diffusion des supports par quelques communes en Mairie ou dans les boîtes aux lettres des habitants

- **4 ateliers de travail avec des élus, techniciens** des collectivités, Chambres Consulaires, services de l'Etat, partenaires socioprofessionnels et associatifs
De décembre 2022 à Avril 2023 : près de 150 participants au total
- **4 forums d'élus**, 150 maires et conseillers municipaux, ont permis la discussion, l'échange sur les thématiques des 3 axes et faire émerger les orientations et mesures proposées en AG
Plus de 70 communes représentées
- **Un séminaire des membres du bureau le 21 juin 2023 / et rencontre accrue des membres du bureau (8 réunions en 2023)**
Pour amender et valider la retranscription par le Bureau d'études et l'équipe des attentes formalisées lors des consultations
- **Une Assemblée Générale le 27 juin 2023** pour adopter la stratégie
- **Rédaction du projet opérationnel de juin à septembre 2023**
- **Un COTECH le 7 octobre** pour partager le volet opérationnel avec les partenaires
- **Une assemblée générale le 26 octobre 2023** pour valider l'avant-projet de Charte et plan de parc partagé avec les membres fondateurs et associés de l'association et à l'Etat

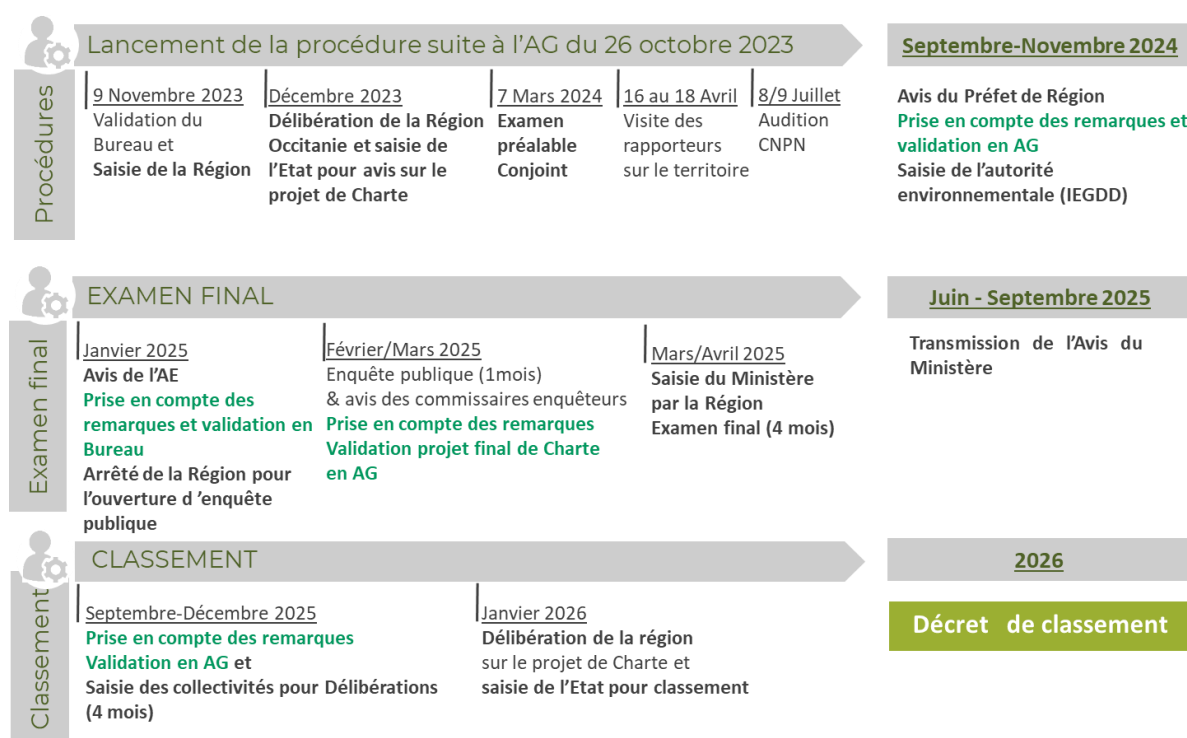
Il présente les différentes étapes depuis la dernière assemblée et explique que dans la procédure d'élaboration d'une charte de Parc naturel régional, lorsque la charte est finalisée et validée politiquement, le Ministère en charge de l'environnement procède à la saisine du Conseil National de

Protection de la Nature (CNP) et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France afin qu'ils rendent un avis sur le projet de charte proposé, préalablement à l'avis qui sera rendu par le préfet de région sur ce même projet de charte. Afin de rendre ces avis, des rapporteurs sont désignés au sein de chacune de ces instances nationales. C'est dans ce cadre que s'est tenu l'examen préalable conjoint le 7 mars dernier et qu'une visite est organisée du 16 au 18 avril sur le territoire avant l'audition en Commission espaces protégés du CNPN prévue le 9 juillet 2024.

L'examen préalable est un examen de complétude du dossier réalisé par le Ministère de l'environnement, les rapporteurs du CNPN et les services de la DREAL au moins 2 mois avant la séance en Commission Espaces Protégées du CNPN. La visite vise à présenter les principaux enjeux, objectifs et modes d'intervention définis dans le projet de charte. Elle permet aussi d'apprécier le degré de consensus local.

Philippe détaille ensuite les autres étapes de la procédure jusqu'au classement.

Procédure jusqu'au classement



Assemblée Générale du 19/03/2024

5

Monsieur le Sous-préfet souligne que la procédure va vers une succession de moments clés. L'examen préalable et la visite du territoire sont autant d'éléments pour que le préfet de région émette son avis. La présidente sera prochainement destinataire d'un courrier avec des remarques issues des ces temps forts.

Le calendrier est très contraint mais respecté. Cela place le projet de parc dans une position compliquée avec une nécessité de réagir rapidement pour qu'un dossier soit envoyé au CNPN un mois avant l'audition du 8/9 juillet. C'est en fait une nouvelle version de la charte amendée d'ici le mois de juin qui doit être transmise.

Il constate et salue le fait que ce calendrier auquel nous tenons collectivement ne dérape pas depuis l'AG d'octobre 2023.

- 2^{ième} délibération : Bilan Moral 2023

1. Faire Parc, Ensemble et élaboration de la Charte

2. Des missions portées par une équipe structurée

Une communication active (réseaux sociaux, lettre, site internet, Presse...)

La transition touristique sur les secteurs de montagne questionnée

Collaboration avec les acteurs environnementaux : des actions et des évènements de sensibilisation

Une structure impliquée dans la formation

Logan LEFEBVRE – Master 2 Biodiversité, écologie et évolution, Université Perpignan

Marie CLUZON – BTS Gestion et Protection de la Nature, CFPPA du Gers - Mirande

Théo RICHAUD – BTS Gestion et Protection de la Nature, MFR de Mondy – Bourg-de-Péage

Antonin RIDEZ – 3^{ème} collège Saint-Térèse – Saint-Gaudens

3. Une présence active sur le territoire

SUIVI NATURALISTE FAUNE

L'équipe du Projet de PNR-CBP a intégré l'an passé plusieurs partenariats avec les structures du territoire pour s'impliquer et développer la connaissance du patrimoine naturel.

Grand Tétrás, Desman des Pyrénées, Ecrevisses à pattes blanches, Réseau Ours Brun

FLORE ET MILIEUX : Végétal Local et pépiniériste, Groupe de travail stratégique

ESPECE EXOTIQUE ENVAHISSANTE (EEE) : Frelon asiatique et chantier participatif

PROJET TRANSFONTALIER

- Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC)

- Gestion transfrontalière de la Garonne

Dans le cadre de ses missions le Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) doit veiller à une gestion équilibrée de la ressource en eau, des milieux aquatiques et à la prévention des inondations. La Garonne prend sa source dans le Val d'Aran sur les versants Espagnol. C'est pourquoi, le SMEAG, animateur du SAGE Garonne, mène et participe à des projets de coopération transfrontalière, de réflexions et d'actions pour la restauration des cours d'eau afin de mieux répondre aux enjeux du fleuve.

Le projet de PNR-CBP a intégré le groupe de travail transfrontalier pour travailler activement aux réflexions et à la concertation transfrontalière sur la gestion de ce cours d'eau qui est l'épine dorsale du territoire. Trois réunions de travail ont eu lieu en 2023, dont 1 journée techniques visites des sources de la Garonne.

- Du Green vers le RED-BIO

Le Projet de PNR-CBP a intégré le groupe de coopération transfrontalière réunissant des partenaires espagnols, andorrans et français pour travailler sur les enjeux de préservation, de gestion et de valorisation des territoires du Massif des Pyrénées.

Le GEIE FORESPIR, a lancé un nouveau projet dans la continuité du projet « Gestion et mise en Réseau des Espaces Naturels des Pyrénées » (GREEN) nommé RED-Bio visant à travailler sur la conciliation des activités anthropiques et la préservation de la biodiversité et des espaces naturels protégés des Pyrénées.

Le projet de PNR-CBP a fortement contribué, via les diverses réunions techniques organisées, à construire ce nouveau projet et s'est engagé à réaliser différentes missions au sein du projet.

- Bouquetin et Gelinote des Bois

Dans le cadre de la participation au programme transfrontalier sur le rétablissement de la population de Bouquetin Ibérique dans les Pyrénées et en harmonie avec la note d'enjeux du préfet de la région Occitanie adressée au PNR des Pyrénées Ariégeoises (PNR-PA).

Le PNR-PA et le projet de PNR-CBP ont réalisé plusieurs réunions afin de discuter de projet commun. Le projet de PNR-CBP s'est engagé à construire un projet de coordination autour du retour du Bouquetin Ibérique sur son territoire.

- Réseau Education Pyrénées VIVANTE (REPV)

Le réseau Education Pyrénées Vivantes est une association visant à regrouper les acteurs du territoire pyrénéens français et espagnol pour coconstruire des projets éducatifs.

Fin 2022, le Projet de PNR-CBP avait intégré le groupe de travail coopératif menant en place le projet « NEOUSMONT ». Projet POCTEFA porté par l'observatoire de la Montagne d'Orlu, la Societat Catalana d'Educació Ambiental (SCEA) et el Fundació Vida Silvestre de la Mediterrànea (FVSM).

Ce projet avait pour ambition de créer un Kit Pédagogique à base d'outils de sensibilisation, à destination des médiateurs de montagne, pour informer sur les codes et les risques, les nouveaux visiteurs de la montagne.

EDUCATION

- Eco-délégués

Le Projet de PNR-CBP, en lien avec Pascal LOUSTAU Vice-président du projet de PNR et enseignant au lycée Paul Mathou, ont cherché à associer étroitement les jeunes à la structuration du futur PNR.

En 2023, un projet a été amorcé autour des éco-délégués des collèges et des lycées de trois structures scolaires : lycée de Gourdan-Polignan, collège de Loures Barousse et cité scolaire de Bagnères de Luchon.

L'équipe technique du Projet de PNR-CBP est allée à la rencontre des éco-délégués de chacune de ces structures pour discuter de ce qu'est un PNR et des envies de ces jeunes citoyens sur ce territoire.

Pour clôturer l'année scolaire nous avons organisé une journée conjointe aux trois structures autour de la thématique des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Accompagnés de nos partenaires, le Conservatoire d'Espace Naturel (CEN) et le service Restauration des Terrain de Montagne (RTM) de l'ONF, nous avons pu montrer aux jeunes la problématique des EEE faune et flore de la théorie à la pratique à partir de la présentation de différents projets sur le terrain. La journée s'est finalisée sur un travail de groupe afin de recueillir les attentes des élèves sur les relations qu'ils souhaiteraient avoir avec le PNR et des idées d'expérimentation innovante pour travailler avec eux.

- Animation scolaire et ALAE

a) Centre d'accueil et de loisir de Saint-Médard

Le projet de PNR-CBP a participé à la semaine thématique « le monde des minimoys » proposé par l'Accueil de Loisir Associé à l'Ecole (ALAE) de Saint-Médard lors des vacances scolaires de printemps, en animant une balade nature autour du centre à la découverte des insectes pour les maternelles et les primaires.

b) Centre d'accueil et de loisirs d'Aspet

Dans le cadre de la Fête de la Nature, le projet de PNR-CBP a proposé des animations autour des pollinisateurs sauvages et des plantes importantes à la pollinisation.

L'après-midi s'est déroulé en 3 ateliers menés par les animatrices de l'ALAE et une personne de l'équipe PNR. Plantation de plantes pour les pollinisateurs, dessin pollinisation et bombe de graines, Jeu connaissance sur les pollinisateurs

- MFR de MANE

La MFR de Mane a sollicité le projet de PNR, pour intervenir et présenter ce qu'est un PNR, auprès de deux classes de 3ème et 4ème de son établissement.

Pour cette occasion un jeu de rôle qui avait été initié lors du Forum des jeunes a été perfectionné. Ce jeu nommé « Territoire partagé : Ensemble Faisons Parc » a été construit sur 4 thématiques vues avec les enseignants : Eau, Végétal, Energie et Agriculture avec une grande mission pour chacune.

- MJC

Pour la deuxième année consécutive, le projet de PNR-CBP et les MJC de Bagnères-de-Luchon et MJC de Saint-Gaudens ont souhaité organiser une rencontre.

Cette année, l'animation a été organisée dans le cadre de la semaine « jeunes tous écocitoyens » organisée par les MJC, avec en plus la participation de la MJC d'Ancely.

La journée s'est déroulée sur la thématique des plantes et de la pollinisation avec de nombreuses animations.

- Prises de photo de plantes et détermination.
- Jeu reconnaissance des arbres
- Explication du projet piégeage de frelon
- Jeu découverte de l'apiculture avec une apicultrice (Auréline BURC)

L'animation s'est déroulée sur Aspet sur le parcours vers les prairies de Gèles.

EVENEMENTIEL

- FETE DE LA NATURE

En collaboration avec la Communauté de Communes Cagire-Garonne-Salat, il a été proposé de nombreuses animations sur le territoire de la communauté de commune.

- FESTIVAL DE LA JEUNESSE

La communauté de commune Cagire-Garonne-Salat et l'APEAI ont organisé une journée spéciale pour la jeunesse. Au programme : conférences débats, ateliers, prévention, sensibilisation et animations sportives. Le Projet de PNR-CBP a répondu présent et a tenu un stand de sensibilisation et d'explication « Qu'est-ce que c'est un PNR »

- SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT A ASPET

La commune d'Aspet a sollicité le Projet de PNR-CBP pour faire des animations sur la commune. Dans ce cadre une animation a été proposée avec L'Atelier sur temps libre sur une session « découverte des sauvages de la rue ». Et a tenu une conférence sur la forêt, son utilisation et sa fonctionnalité avec le PETR Comminges Pyrénées.

- LA SEMAINE DES ARTS (SOUEICH)

Tous les ans, fin juillet début août, le village de Soueich organise la Semaine des Arts. Théâtre, concert, écriture, lecture, photos, courts métrages... y sont prévus. Pour l'année 2023, la thématique était sur la nuit. Le projet de PNR-CBP a participé à tenir un stand et mener des animations lors de la journée des enfants, et a réalisé deux sorties nocturnes sur la biodiversité et la pollution lumineuse.

- LE SCIENCE TOUR

Le projet de PNR-CBP a participé à une journée animation avec les Petits Débrouillards à Soueich dans le cadre de leur science tour.

- FESTIVAL DU CLIMAT

Organisé par le tiers lieu les Idées sont dans la Grange, la 2e édition de cet évènement s'est tenue durant deux journées fin septembre à Barbazan. Le festival citoyen pour le climat avait cette année pour thématique : la gestion de l'eau sur notre territoire et quel partage ?

Le projet de PNR-CBP, s'est engagé à aider à l'organisation de cette édition en proposant plusieurs interventions avec ses partenaires et en tenant un stand durant les 2 journées.

- Archéologie du fleuve Garonne et du territoire : étudier et valoriser pour protéger les patrimoines de l'eau en milieu torrentiel" Anh Linh FRANÇOIS et Clément VENCO
- Evaluer l'état de la ressource en eau sur le territoire du projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées. L'Observatoire National Des Etiages (ONDE) – OFB et Projet de PNR-CBP
- Table Ronde : Quelle gestion et quel partage de la ressource en eau pour demain ? Comment préserver les milieux aquatiques face au défi climatique ? Qui sont ces acteurs territoriaux qui y travaillent ? Animé par Pascal Loustau, VP du par et maire de Salechan.

- FESTIVAL A LA NUIT TOMBEE

En 2022, une première action avait été établie en collaboration avec la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, le PETR et le projet de PNR-CBP. Environ 200 personnes ont participé à cette 1ère manifestation autour de la nuit.

En 2023 les communautés de communes (5C-CGS-PHG), les PETR (Pays Comminges Pyrénées et Pays des Neste) et le Projet de PNR-CBP ont décidé de construire ensemble une action de sensibilisation plus large, auprès du grand public sur la préservation de la nuit du 10 au 14 octobre, nommée « Le festival à la Nuit tombée » qui a regroupé 390 participants.

Cette action s'est voulue diversifiée et étalée sur tout le territoire pour proposer aux habitants une large découverte de la nuit dans différentes thématiques (énergie, biodiversité, histoire, culture...) Un village de la nuit a été établi à Miramont-de-Comminges ayant pour vocation d'être un endroit privilégié d'information autour de la nuit, pour se cultiver sur le savoir théorique et partager un moment de rencontre. En parallèle, durant les soirées du vendredi et samedi diverses animations ont été proposées.

FETE DE LA POMME

Comme en 2022, le Projet de PNR-CBP a participé à la journée des écoles lors de la fête de la Pomme. A Sauveterre-de-Comminges.

PSC GARONNE PATRIMOINES

La Restauration des Continuités Ecologiques oblige, par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA 2006), à favoriser la circulation naturelle des espèces vivantes et des sédiments sur les cours d'eau du territoire français. Or certains de ces obstacles à la continuité ou seuils sont également, des sites patrimoniaux qui attestent du passé historique de nos territoires. Il y a donc un enjeu fort pour les communes riveraines, les communautés de communes et le projet PNR Comminges Barousse Pyrénées à apporter une mise en lumière de qualité sur l'avenir de ces seuils Grenelle, favoriser le dialogue entre représentants des ministères de la transition écologique et de la Culture et proposer une gestion innovante de ces problématiques.

Portée par l'ambition d'éclairer les décisions par les scientifiques les plus spécialisés en matière d'archéologie subaquatique, l'asso PNRCBP porte un projet scientifique et culturel autour de ces questions, assure l'animation, la médiation et la mise en place des événements culturels collectifs, festifs et partagés.

TRANSITION TOURISTIQUE : vallée d'Oô, accompagnement concertation Haute-Garonne Montagne, itinérance refuges, GR10, Biodiv sport, Grandes Pyrénées, « portes d'entrées »

Relations avec le PARQUE NATURAL POSETS MALADETA

PASTORALISME EN BAROUSSE : Travail de soutien auprès de la commission pastorale de Barousse pour la relancer la fête de la transhumance en lien avec le classement UNESCO, et organisation en octobre de la Fête Pastorale et descente des Bergers.

Soutien face à la raréfaction de la ressource en eau en estive avec un travail mené en partenariat avec le BRGM pour la recherche de solution durable.

ACTION PLAQUETTE BOIS en partenariat avec la Chambre et le conseil départemental de la Haute-Garonne / optimisation des ressources de bois en circuit-court (Pool Routier et ligne de train)

GIEE LAIT DE FOIN : Accompagnement à la réflexion pour la création d'une fruitière portée par des éleveurs soutenus par la Chambre d'agriculture et le Lycée agricole.

ENR : Réflexion sur l'accompagnement des communes et interco sur les enjeux ENR (mutualisation, stabilisation de la valeur ajoutée sur le territoire)

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

La lettre (1200 abonnés), les réseaux sociaux (3 900) et le site monpnr.fr
Concours de dessin avec la maison de la Région

EDUCATION NATIONALE

Structuration travaux avec les eco-delegués
Projet de relocalisation Universitaire à Joueou
Formation pour les enseignants EDD ...

L'assemblée générale approuve le bilan moral 2023

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- 3^{ème} délibération : Présentation du bilan financier 2023

Les comptes annuels 2023 sont détaillés par Marie-Christine LLORENS, trésorière, alors que Séverine MARCO fait lecture d'extraits des rapports sur les conventions réglementées et sur les comptes annuels établis par Thierry FONTANA Commissaire aux comptes. L'association est dotée d'un commissaire au compte qui certifie que les comptes sont réguliers, sincère et donne une image fidèle des résultats. Pas d'alerte à noter. Rapport également à faire entre les conventions règlementées. Pas d'éléments particuliers.

Total du bilan :	262 992 euros
Chiffre d'affaires :	328 897 euros
• Ressources statutaires :	229 633€
• Report d'excédents :	99 264€
Résultat net comptable :	0 euros
Total des charges :	568 982 euros
Subventions :	239 891 euros
Autres produits :	194 euros
Créances (subventions et contributions à percevoir) :	244 430 euros
Excédents ressources disponibles	
• 2019 :	0 euros
• 2020 :	0 euros
• 2021 :	84 578,92 euros
Trésorerie au 31/12/2023 :	10 586 euros

Excédents de ressources reportés en 2024

Il y a cette année encore un report d'excédent de l'année 2021 au service de la démarche de création du PNR depuis mars 2019 jusqu'à la concrétisation. 2019 et 2020 consommés en totalité maintenant 2022. Montant restants de 2021 : 84 578.92 euros

Réserve		Utilisation			Disponible
Années	Montants	2021	2022	2023	
2019	141 848,24 €	81 982,84 €	45 920,06 €	13 945,34 €	0 €
2020	96 248,58 €	19 839,45 €	0 €	76 409,13 €	0 €
2021	93 488,57 €	0 €	0 €	8 909,65 €	84 578,92 €

Bilan de 262 992€

- **Actif**
 - ✓ Actifs immobilisé (véhicule, matériel informatique...) et autres : 7 761€
 - ✓ Actif circulant
 - 255 231€ de créances de subventions à percevoir en 2024 et des collectivités membres non réglées au 31/12/2023
 - 10 586€ de trésorerie au 31/12/2023
- **Passif**
 - ✓ 16 070€ de réserve pour investissement correspondant au montant réservé depuis 2019 pour l'acquisition d'un deuxième véhicule non réalisé à ce jour (véhicule en LOA)
 - ✓ 103 795 € de fond dédié : montant reçu au titre de la subvention Plan Avenir Montagne pour le financement du poste de chef de projet, subvention pour l'évaluation environnementale et PSC Garonne Phase 2 de la Région Occitanie et non consommé au 31/12/2023
 - ✓ 143 127€ de dettes qui correspondent
 - Aux excédents de ressources de 2021 (pour 84 579€) comme produits constatés d'avance
 - Et à la marge Autres dettes fournisseurs non réglées avant la fin de l'exercice 2023

Compte de résultat

- **Dans les produits d'exploitation**
 - ✓ 328 897€ de ressources (contributions 2023 pour 229 633€ et les excédent 2019, 2020 et 2021 en partie pour un total consommé de 99 264€)
- **Dans les produits exceptionnels**
 - ✓ 239 891€ de subventions liées au PSC Garonne Phase 1 (FNADT et Région Occitanie), aux missions d'élaboration de la Charte et évaluation (Leader et Région Occitanie) et 194€ d'autres produits
- **Un total des charges de 527 668€ dont en charges d'exploitation**
 - ✓ 248 787€ de charges externes avec 121 516€ de rémunération du Bureau Citadia pour la rédaction de charte, des dépenses pour les actions de préfiguration (Patrimoine culture et archéologique, Agriculture et GIEE, jour de la Nuit, concours Dessin/ Maison de Ma Région...), et autres charges de fonctionnement
 - ✓ 204 000€ de rémunération de personnel et 67 219€ de charges sociales

Le Bilan Financier 2023 est soumis au vote de l'Assemblée

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- 4^{ème} délibération : Présentation du Budget 2024

Marie-Christine LLORENS présente le budget 2024, qui est équilibré.

Projection du budget 2024 : 501 120.56€

➤ Ressources

- ✓ Des excédents de ressources 2021 reportés : 84 578.92€
- ✓ Des ressources statutaires 229 635€
 - La contribution financière des Communes et Communauté de Communes est de 0,5€/habitant (INSEE 2017) et représente 20% des contributions
- ✓ Des subventions
 - PSC Garonne Phase 2 : FNADT pour le projet PSC Garonne 40 099€
Région Occitanie : 20 000€
 - Plan Avenir Montagnes par l'ANCT d'un montant de 2 481.77 € et 60 000€ versé en 2021 et 2022 reportés en 2024
 - Mission évaluation de Charte : Région pour 21 314.70€
 - Projet coopération transfrontalière REDBIO : Interreg Poctefa pour 129 033€ sur 3 ans

➤ Dépenses

- ✓ De Fonctionnement : 318 681,06€
 - Des charges de fonctionnement récurrentes
 - Location de véhicules électriques
 - Gratification de 2 stagiaires sur une période de 6mois
 - Renfort saisonniers (prévu pour 4 mois rôle à définir en lien avec les projets portés)
- ✓ Les Engagements et actions de préfiguration : 177 439.50€
 - Mission Evaluation Environnementale de la Charte Garonne Patrimoine
 - REDBIO : connaissance forêt et milieux agropastoraux
 - Animation (Jour de la Nuit, Fête de la Nature, jeunesse) Pyrénéennes 2024
 - Plaquettes bois
- ✓ Investissements : 5 000€ (Achat de matériel Informatique et mobilier)

BUDGET PREVISIONNEL		2024
SYNTHESE		
TOTAL des ressources		501 120,56 €
Total des emplois		501 120,56 €
RESULTAT BUDGET	-	0,00 €

**Le Budget Prévisionnel 2024 est soumis au vote de l'Assemblée
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

- Questions diverses

Raymond JOUBE, Maire de Belbèze-en-Comminges souhaite informer M. le sous-préfet de sa déception quant aux jugements relatifs à la demande de classement de sa commune en zone montagne. Alors qu'une partie de la commune est réglementairement classée en zone montagne, il aurait souhaité une extension de classement et éviter le morcellement de la commune.

Patrick LAGLEIZE Témoignage : Remercie la bonne disponibilité des employés du PNR pour travailler régulièrement avec eux.

Jean-Bernard CASTEX, remet en avant une question qui est débattue au sein du PNR et la réflexion menée concernant les ENR. Il introduit les sollicitations liées aux ENR et agriphotovoltaïsme avec la question de savoir quelle influence le PNR pourra exercer concernant l'organisation et l'orientation sur ce sujet. Il y a l'aspect paysager qui pose question.

Philippe TERRANCLE renvoie vers la charte, au PCAET et à la neutralité carbone, au travail mené d'ores et déjà avec l'AREC et faire en sorte que la valeur ajoutée profite au territoire (énergie produite et consommée et revenus financiers) avec une prise en compte des enjeux paysagers et/ou périmètres classés. Insiste également sur la nécessité de mettre les communes en réseau et de communiquer sur les projets à venir.

Magali GASTO-OUSTRIC, précise que c'est un sujet très évoqué ces derniers mois dans le cadre des réflexions PLUi de la 5C et la production d'une charte incluse. La valeur ajoutée doit rester sur le territoire. Les Projets de Photovoltaïque au sol ne sont pas admis. Dans le cadre du PLUi est prévue une consommation foncière vertueuse et un développement raisonné d'agri photovoltaïque pour ne pas se retrouver avec des champs de photovoltaïque à tout va. La chambre agriculture de la Haute-Garonne a travaillé ces sujets, et définir à qui cela profite et comment. La 5C sera vigilante sur la nature des projets même si l'avis n'est que consultatif.

Roseline ARTIGUE, précise que lors de l'établissement des PLU des zones de qualité paysagères à préserver, il faut une vigilance dans l'instruction des permis de construire.

François ARCANGELI : Entre la doctrine du photovoltaïque au sol nulle part et l'autre option de l'avoir n'importe où, il y a une ligne de crête à trouver afin que l'on puisse autoriser certaines implantations. En Comminges un Plan Climat a été voté à l'unanimité et on sera incapable d'atteindre les objectifs si l'on n'a pas de déploiement de photovoltaïque au sol. Ce n'est pas une contradiction, mais c'est la complexité, la conciliation des enjeux, entre des impacts paysagers insupportables et la nécessité de produire des énergies propres dont on a de plus en plus besoin. Le PNR peut être un espace de concertation, de réflexion, de propositions aux collectivités.

Pascale PERALDI, il faut faire vite et bien et rappeler la coopération avec les différents services : travail avec SEM HA-PYénergies, Communautés de communes, le département 65 et l'AREC. Il faut proposer aussi un Système d'alerte sur le territoire pour éviter les abus. Il faut faire évoluer les mentalités et alerter sur certains projets quand ils se passent mal et au détriment des agri ou des habitants. Être vigilant.

Thierry GONZALES pose la question sur la décentralisation de la Police des publicités.

François ARCANGELI, (transfert de pouvoir de police aux communautés de communes à vérifier) le PNR a toujours la fonction d'accompagner la réflexion et non d'imposer de nouvelles règles supérieures. Le PNR doit devenir un lieu de discussion, d'échange et de réflexion pour aborder des sujets complexes et y répondre de façon collective.

Mot de la Fin de M. Le Sous-Préfet qui indique que la période à venir est très courte et va générer un travail intense dans les semaines à venir pour être à la hauteur et au rendez-vous. Il y a encore du travail au regard des retours émis suite à l'examen préalable. M. le sous-préfet sait pouvoir faire confiance à l'association pour faire les ajustements importants en termes d'opérationnalité sur la charte et la cartographie et sur la problématique de la gouvernance. Il va falloir s'assurer que la structure porteuse ait les moyens de ses ambitions. C'est un travail à clarifier d'ici le mois de juin. Il a toute confiance dans l'association pour relever le défi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, François ARCANGELI remercie l'assemblée et lève la séance à 19H29

La présidente de l'association
Carole DELGA

Le président de séance et 1^{er} vice-président de l'association
François ARCANGELI

Le secrétaire de séance
Jean-Bernard CASTEX